

Avis

Générale

colonial

## Avis n° 29-400-1930 fixant une deuxième session d'examen en 1930 pour l'attribution du certificat d'aptitude au fonctions judiciaires.

n° 29-400-1930

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
31 mars 1930

Numéro JO  
n° 400 du 31/03/1930

Date du numéro  
31 mars 1930

### TEXTE INTÉGRAL

Un arrêté du Ministre des colonies, en date du 29 mars, à fixé au 3 juillet 1939 l'ouverture d'une deuxième session d'examen pour l'attribution du certificat d'aptitude aux fonctions judiciaires dans les colonies. Les candidats sont priés d'adresser au Cabinet du Gouverneur, avant le 30 avril, leur de-mande accompagnée des pièces réglementaires.